



# L'évolution des centres de loisirs : « du centre aéré aux accueils de loisirs »

La notion de projet local est fondamentale dans les dynamiques liant et associant les différents acteurs d'un territoire afin d'améliorer la situation de tous les enfants et adolescents de ce territoire par la prise en compte de ce qu'ils vivent, notamment dans leur temps libre, troisième pôle éducatif au côté de ceux qui constituent le pôle famille et le pôle école...

Aux différentes étapes il convient que l'ensemble des acteurs concernés soit associé à la démarche : le projet aura ainsi beaucoup plus de chance d'être partagé. Une politique éducative se construit notamment avec les élus, les habitants, les techniciens, les institutions, et tout autre acteur éducatif local concernant la concrétisation du PEL.

## Contenus de formation :

- ◆ Identification des enjeux éducatifs du Centre de Loisirs : évolution de l'action éducative locale et politique locale.
- ◆ Quelles est la place du Centre de Loisirs dans son environnement : Projet éducatif et accessibilité
- ◆ Renforcement et valorisation des pratiques
- ◆ L'évaluation du projet de Centre de Loisirs

## Public et Participants

- **Public** : techniciens jeunesse, directeurs vacataires chargés de gérer une structure éducative relevant des accueils collectifs de mineurs.
- **Participants** : 12 à 15 personnes

## Objectifs de formation

Faire du centre de loisirs, un espace de vie identifié, valorisé et accessible à tous durant les temps de loisirs, une composante essentielle de toute politique publique éducative locale.

## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et techniques.
- Ateliers d'échanges.
- Travaux de groupe et restitution collective.

## Durée du module

1/2 journée à plusieurs jours en fonction des attentes des participants et de leurs disponibilités (formation au sein de nos centres ou sur site, les modalités restant à être définies conjointement)